

Image not found or type unknown



## Conséquences d'une procuration

Par **artichaut**, le **13/12/2014** à **11:33**

Bonjour,

Maman est décédée récemment et je viens d'être contactée par le notaire pour savoir si je compte me rendre sur place (700 km nous séparent) pour la signature des documents relatifs à la succession ou si je donne une procuration à mon père.

Dans l'hypothèse où je donne à papa une procuration, est-ce que j'aurai accès aux mêmes pièces que si je me déplace en personne? Quels sont au demeurant les documents que je dois signer?

Je vous remercie d'avance pour votre contribution.

Cordialement